

Les membres du Comité exécutif national (Nec) se réuniront en session ordinaire le 12 juin 2021 à Yaoundé, au siège du parti. Cette réunion présidée par le Chairman Ni John FRU NDI, décidera de l'exclusion ou non du Sdf, de l'honorable Joshua NAMBANGUI OSIH, dont le dossier avait été transmis au département juridique lors du précédent Nec.

Selon un communiqué signé le 4 juin 2021 par le Secrétaire général du Social democratic front (Sdf) Jean TSOMELOU, le Comité exécutif national (Nec) se réunira en session ordinaire à Yaoundé le 12 juin 2021 au siège du parti. Cette assise sera présidée par le Chairman himself, et sera élargie aux Maires, Députés et Sénateurs que compte le parti.

Lors de la réunion du Comité exécutif national (Nec) du Sdf tenue à Yaoundé le 08 mai 2021, le sort de l'Honorable Joshua OSIH avait été confié au département juridique du Social democratic front (Sdf) pour qu'il décide dans un délai de trois (03) semaines à compter de la tenue du Nec.

Ce délai est échu depuis le 29 mai 2021. C'est au bout de cette sentence, que le parti, devait aviser sur sa décision finale. Mais en attendant, le président régional pour le Littoral Jean Michel NINTCHEU avait été appelé à sursoit à sa décision portant exclusion de l'Honorable OS1H, prise le 21 mars dernier, ceci conformément aux textes du parti.

Le Nec s'étant saisi du dossier présenté par le Comité exécutif régional, il appartenait dorénavant au Comité exécutif national, d'appliquer ou non le 8.2 contre l'honorable OSIH. Ce délai de 03 semaines est échu depuis le 29 mai 2021.11 s'agit pour .le parti d'opérer un choix cornélien, entre la raison et le cœur. Les conclusions du département juridique du Sdf sont attendues des pieds fermes par certains militants et sympathisants du parti, habitués par le passé aux exclusions tonitruantes de certains «hiérarques en application de l'article 8.2 îles ^statuts du Sdf qui encadrent l'activité antiparti.

Joshua OSIII (bénéficie du soutien de NI John FRU NDI qui n'est pas prêt à se séparer de son filleul politique, malgré ses écarts. Voilà pourquoi, le Sdf traine le pas à statuer définitivement sur le sort de son 1er vice-président, par ailleurs successeur putatif de ERU NDI. Mais son absolution créerait une confusion générale dans la vie du parti et le respect de ses textes qui fondent la discipline, de toute organisation sérieuse.

Pour rappel, Parmi les résolutions phares prises à l'issue du Comité exécutif Extraordinaire Régional du Littoral convoqué le 21 mars 2021 par l'honorable Jean Michel NIN TCHEU, était l'exclusion définitive du militant Joshua NAMBANGUI OSIH, ci-devant député Sdf du Wouri, et par ailleurs questeur à T Assemblée nationale.

Cette résolution du Comité exécutif régional du Littoral avait été jugée recevable par le Nec, réuni le 08 mai 2021 à son siège à Yaoundé, sous la présidence du Chairman NI John ERU NDI, et le dossier avait été transmis au département juridique pour examen des charges avant de trancher. Joshua OSIH sera-t-il exclu ou non du Sdf ?Wait and see

Ouest Échos n°1192